

Réunion Comité Directeur

Du 18 mai 2026

Présidence : Pascal TRANQUILLE

Présents : Mesdames Sylvie SILVESTRE, Aurore DELEPINE KULPINSKI, Mélanie SCHMIDT et Messieurs Didier BARDET, Nicolas CAUVIN, Jean François DEBEAUVAIS, Antonio DOS SANTOS, Najim EZZARARRI, Philippe FOURE, Aurélien HAMEL, Pierre LAVALARD, Alain LECLERCQ, Joël LEVECQUE, Régis PATTE, Grégory PLEVERT, et Martial THUILLIER.

Participant : Madame Virginie HUMEZ (membre cooptée) et Messieurs Jean Christophe FAVEREAUX (Président de la CAS), Emmanuel BOISSIER (CTD PPF), et Wilfried LECLERCQ (Directeur administratif).

Excusé : Mesdames Charline TOURNEUR, Magalie MARCHAND et Messieurs Marc LEGENT, Guillaume COMBES, Aurélien DEFOSSEZ, Mickaël SELLIER.

Approbation du PV de la réunion du 17/03/26

Aucune remarque, le Procès-Verbal de la réunion du Comité Directeur du 17/03/26 est adopté tel que paru sur le site du DSF le 27/03/26.

Carnet

Félicitations :

Le Président tient à féliciter :

- Nicolas CAUVIN, pour le parcours en R1 Féminines avec l'AMIENS SC.

Il souhaite le meilleur à l'équipe contre Rennes et invite les membres à venir encourager les féminines de l'Amiens SC qui joueront leur match aller à Amiens le 31/05/26 à 15h00 tandis qu'ils iront à Rennes le 7 juin 2026.

- Au club de l'ESC LONGUEAU pour la qualification de son équipe U18 en Finale de la Coupe de la LFHF U18.
- A l'AMIENS SC, pour la qualification de son équipe U14 en Finale de la Coupe de la LFHF U14.

Correspondances :

De la FFF :

- **De la Direction du Football Amateur et des Territoires (DFAT), Développement des clubs, du 28/04/26 :**

Transmission du courrier co-signé du Président de la LFA, M. Claude DELFORGE, et du Directeur Technique National, M. Hubert FOURNIER.

Dans le cadre de sa politique de structuration et d'accompagnement des clubs, la Fédération Française de Football engagera, à compter de la saison 2026/2027, le déploiement généralisé de l'outil dédié à la conception et à la mise en œuvre du « Projet Club ».

Transmission d'une fiche « Accompagnateur de club » afin que les districts identifient des bénévoles qui pourront accompagner les clubs dans leurs démarches. Il s'agit de constituer un réseau d'accompagnateurs structuré et opérationnel.

Orientation vers les profils habitués dans l'accompagnement des clubs dans le dispositif de labellisation, mais également dans les clubs « Lieux de vie ».

Par ailleurs, afin de garantir une utilisation optimale de l'outil « Projet Club », il est impératif que les instances s'appuient pleinement sur le logiciel Foot Animation Loisir (FAL) pour l'organisation du football des enfants. Le Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur (BELFA) a ainsi acté le traitement obligatoire de l'ensemble des catégories U6 à U11 via cet outil. L'utilisation de l'outil Compétitions demeure possible pour les catégories supérieures, le cas échéant.

Il est également rappelé que l'accompagnement des clubs, ainsi que l'animation du réseau des accompagnateurs, font l'objet d'une ligne budgétaire dédiée dans le cadre des Contrats d'Objectifs liant la Fédération Française de Football aux Ligues et aux Districts. Cette mission constitue le cœur des politiques fédérales d'appui et de développement des clubs.

Pour la saison 2026/2027, il est préconisé d'adopter une approche priorisée de l'accompagnement des clubs, afin d'optimiser l'impact du dispositif. À ce titre, une attention particulière devra être portée, d'une part, aux clubs jusqu'alors éloignés de la démarche « Projet Club », pour lesquels un accompagnement structuré constitue un levier essentiel de montée en compétence et de structuration durable, et, d'autre part, aux clubs dont les labels arrivent à échéance à l'issue de la saison 2027/2028, afin d'anticiper au mieux leur renouvellement dans le cadre du nouveau dispositif fédéral.

- **Du Directeur du Football Amateur et des Territoires (DFAT), Développement des clubs, du 17/04/26 :**

Suite au plan des « 500.000 licenciées », transmission du détail du soutien matériel que la Ligue du Football Amateur apportera aux districts dans le cadre de leurs animations, ainsi qu'aux clubs qui seront accompagnés en cette fin de saison, soit pour le renforcement, soit pour la création d'une école féminine de football :

- Dotation d'un kit territoire pour les districts comprenant :
 - o Un kit Terrain
 - o Un kit com
 - o Un kit dotations
- Soutien au renforcement d'EFF
 - o Bons d'achats « Le corner » d'une valeur de 350€ pour les clubs
- Soutien à la création d'EFF
 - o Bons d'achats « Le corner » d'une valeur de 350€ pour les clubs

- **De la Direction Juridique de la FFF, du 04/05/26 :**

Information règlementaire concernant l'évocation par une commission qui est toujours possible dans le cadre de l'article 187.2 « *acquisition d'un droit indu par une infraction répétée aux règlements* », quelle que soit la manière dont elle prend connaissance de l'infraction.

Il faut cependant que l'infraction se déroule à l'occasion d'au moins deux rencontres non homologuées et qu'elle soit relative à la qualification et/ou la participation des joueurs.

- **De la Direction de l'Engagement, du 24/04/26 :**

Transmission de la deuxième édition du rapport statistique trimestriel sur les violences et les incivilités pour la période du 01/07/25 au 15/03/26.

Ce rapport provient des données statistiques issus des outils fédéraux (Observatoire des comportements et Ressenti des arbitres).

De la LFHF :

- **De Laëtitia LAVOISIER, du 24/04/26 :**

Sollicitation du DSF pour la désignation de deux personnes qui seront honorées lors de la Soirée des Bénévoles de la LFHF du 20/06/26 à St Laurent de Blangy.

Pour ce faire, il faut proposer 2 profils selon les critères suivants :

- 1 homme et 1 femme
- Ayant fait preuve d'un investissement simultané dans leur club et au sein du District
- Disposant d'une ancienneté au sein du même club (5 ans minimum)

Pour le DSF ce sera :

- Sylvie SILVESTRE (US CAMON, 501076, et Secrétaire générale du DSF)
- Jacques POLET (ASP NESLOIS, 552089, et membre Commission Appel et Jeunes du DSF depuis plus de 20 ans)

- **De Laëtitia LAVOISIER, du 24/04/26 :**

Comme pour chacune des Assemblées Générales de la Ligue en présentiel, nous sollicitons l'ensemble de nos Districts pour l'organisation des opérations d'émargement.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir désigner **avant le 15 mai 2026 une personne référente de votre District** disponible sur place à partir de 8H00 afin d'épauler notre équipe de collaborateurs pour la distribution des boîtiers de votes aux clubs présents et pour les opérations d'émargement.

Ce sera Sylvie SILVESTRE qui représentera le DSF.

- **De Marina WILLEMOT, du 12/05/26 :**

Information sur l'avis favorable émis par la commission régionale d'attribution des aides ANS PSF concernant le dossier du DSF. Transmission faite à la FFF ce 12/05/26.

La Commission régionale se réunira le 21/05/26 pour étudier les dossiers ANS PSF Clubs.

Il est également précisé que les dossier renvoyés sur LCA (Le Compte Asso) et non validés au 30/04/26 ne seront pas étudiés.

- **Plateforme Stop Violences, du 22/04/26 et du 13/05/26 :**

- Transmission de 4 déclarations sur des rencontres départementales.

Les 4 déclarations ont été transmises à la Commission Discipline.

Conseil Départemental de la Somme :

- **De la Direction des Sports, du 13/05/26**

Retour sur la présentation des dispositifs PST – Projets Territoriaux 2026 avec la note ANS Emploi.

- **De la Présidente du 13/05/26 :**

Invitation pour Les rendez-vous du sport, le prochain se déroulera le 21/05/26 à 18h30 et concernera l'Alimentation.

Invitation transmise à l'ensemble des membres.

CDOS :

- **Du 27/04/26 :**

Sollicitation pour relayer une enquête de la SDJES à l'ensemble des clubs. Dont l'objectif est de dresser un portrait précis de ces métiers en pleine évolution, toutes disciplines confondues. Cette étude s'appuie sur les travaux du **Pôle ressources national transition écologique et sports de nature (PRNTESN)**, et intègre des enjeux majeurs comme :

- L'impact de la **transition écologique** et du changement climatique sur les pratiques sportives.
- La **féminisation** des métiers du sport.
- L'**inclusion** des personnes en situation de handicap.

Le questionnaire a été transmis à tous les clubs du DSF.

- **Du 04/05/26 :**

Nouveau cahier des charges pour le Challenge Robert BRANDICOURT.

Appel à candidatures ouvert aux Comités Départementaux qui ont obtenu au sein de leurs clubs, des titres de Champion de France ou résultats nationaux. Les sportifs doivent être âgés de moins de 18 ans.

Date limite pour déposer les dossiers fixée au 24/05/26.

Remise des Trophées le 19 juin 2026.

Des Clubs :

- **De M. BLIN Nicolas, Président du FR AILLY SUR NOYE, du 24 avril 2026 :**

Sollicitation pour que le week-end de la Pentecôte soit banalisé pour les tournois clubs.

Le Président Pascal TRANQUILLE précise qu'une cellule de réflexion sur la refonte des pratiques jeunes est en cours depuis 4 mois, elle avait d'ailleurs été annoncée lors de l'Ag du 04/10/25. Le Président de la FRAN ne s'est pas manifesté pour intégrer ce groupe de travail. Le thème des journées « intouchables ou à horaires décalées » a bien évidemment été abordé.

Le résultat de ce groupe de travail sera prochainement diffusé à l'ensemble des clubs, à l'issue de la prochaine réunion du 19/05/26.

Le Président tient également à rappeler que les calendriers foot animation et jeunes (U12 à U18), ont été transmis par mail à tous les clubs, respectivement les 04/07/25 et 25/07/25, et rappelé de nouveau lors des Réunions Générales de secteur d'août 2025, et aucune remarque n'a été formulée ni par le FR AILLY SUR NOYE, ni d'autres clubs.

Dans ces calendriers figurait la date du 23 mai 2026 comme Journée 7 en foot Animation et Journée 13 pour les catégories U12 à U19.

Réaliser un mail à un mois de son tournoi, pour le FR AILLY SUR NOYE, ou parce que les clubs se sont engagés depuis octobre ou janvier à des tournois HORS REGION pour d'autres, peut sembler tout de même assez inique vis-à-vis de l'instance.

En effet, si les clubs ouvrent leurs mails, sans les lire, ni les diffuser aux différents responsables d'équipe, ce n'est malheureusement pas de la faute du DSF. Sachant que les calendriers sont également en ligne sur le site du DSF depuis le 20/08/25.

- **De Mme Angélique MARCHAND, de l'AMIENS AF, du 17/04/26 :**

Explication des difficultés rencontrées actuellement au sein de son club.

Comme déjà expliqué auparavant par le Président, il n'est pas du ressort du DSF de s'immiscer dans la vie des clubs.

Cependant, si des comportements sont jugés discriminatoires à son encontre, il lui est conseillé de porter plainte. Par la suite la DSF pourra éventuellement l'accompagner. Le Président prendra contact directement avec Madame MARCHAND.

- **Du Président de l'US BETHENCOURT, du 29/04/26 :**

Il transmet la volonté du club de cesser le Groupement de l'US BETHENCOURT/WOIGNARUE à l'issue de la saison en cours.

Le comité Directeur du DSF prend acte de cette décision et transmettra à la LFHF pour suite à donner.

Il est rappelé l'article 39 des Règlements Généraux de la FFF : « Le club qui quitte le groupement avant la fin de la convention n'est pas autorisé à créer un autre groupement avec d'autres clubs ou à participer à une entente avant le terme prévu par la convention.

Le CD acte donc la fin du groupement.

- **De M. DARGUEL Pascal, du 04/05/26 :**

Sollicitation du DSF pour une reprise d'activité de l'AMIENS PFC (550534).

Réponse a été faite, il faut d'abord régulariser les sommes dues au DSF avant de vouloir entamer les démarches de reprise d'activité.

Ensuite, il faudra transmettre :

- Un procès-verbal de reprise d'activité
- Un courrier officiel de mise à disposition d'installations pour les compétitions

Suite à cette sollicitation, le Président du DSF, Pascal TRANQUILLE, propose qu'à l'issue de la saison 2025/2026, tous membres du Comité Directeur d'un club, qui se retrouve en inactivité, ou souhaitant sa dissolution, en ayant une dette financière auprès du DSF

se verra suspendre pour une durée de 10 ans pour une somme inférieure ou égale à 499€ et 20 ans pour une somme supérieure à 500€.

Il est précisé qu'à réception du règlement la sanction serait automatiquement levée. Cette proposition est validée par l'ensemble des membres du Comité directeur.

- **De l'UF DU SANTERRE, du 04/05/26 :**

Transmission d'un projet de fusion-absorption entre l'Union Féminine du Santerre (structure absorbée) et l'US ROSIERES (structure absorbante).

Avis du Comité Directeur : Favorable à l'unanimité des membres présents.

- **De l'US HAM, du 11/05/26 :**

Transmission du procès-verbal de l'assemblée générale du 17/04/26 concernant la révocation du président actuel et de l'élection d'un nouveau bureau.

Nouvelle composition du bureau :

- **Président** : Marc Antoine DELOT
- **Secrétaire** : Stéphanie BOGUET
- **Trésorier** : Julien GOUBRON

Il est également précisé la démission de Mme Julie DEVAUX de son poste de vice-présidente du club.

Le président demande aux membres de renseigner l'ensemble des clubs avec un nouveau président afin de les recevoir en début de saison 2026/2027.

- **De l'AAE CHAULNES, du 12/05/26 :**

Confirmation d'envoi au DSF des procès-verbaux de dissolution et de création de la nouvelle association suite à la fusion avec l'US MARCHELEPOT.

Sollicitation pour les démarches à venir.

Le DSF a validé lors de sa précédente réunion le projet de fusion et a transmis à la LFHF pour suite à donner.

La LFHF devrait prochainement se rapprocher des clubs afin d'expliquer les prochaines échéances à suivre.

Autres :

- **La Pochette officielle, du 20/04/26 et du 06/05/26 :**

Société de conception et commercialisation de banderoles de sensibilisation à installer aux bords des terrains.

Sollicitation pour organiser un jeu concours sur le site facebook du DSF avec à la clef une banderole de sensibilisation offerte.

En contrepartie, le DSF doit transmettre ce message à tous les clubs avec la plaquette de présentation des banderoles.

Déjà beaucoup de sensibilisation de la FFF auprès des clubs, le DSF ne donnera pas suite à cette sollicitation commerciale.

- **D'AESIO MUTUELLE, du 29/04/26 :**

Sollicitation de rdv pour mise à jour de la fiche du DSF.

Le Directeur est chargé de prendre date.

- **De M. Hugo BOUTON, du 22/04/26 :**

Sollicitation d'un entretien concernant la téléphonie mobile, fixe et connectivité.

- **Le Chatbot Sportif, du 06/05/26 :**

Proposition de solution d'intelligence artificielle pensées spécifiquement pour le football amateur.

3 solutions phares sont mises en avant :

1. **FootCheck**, permet de vérifier automatiquement les feuilles de match afin d'identifier instantanément les joueurs suspendus ayant participé à une rencontre. Cette vérification, qui peut être longue et répétitive lorsqu'elle est faite manuellement, devient immédiate, fiable et automatisée.
2. **Un assistant réglementaire** capable de répondre aux questions des clubs avec une grande précision, en s'appuyant sur vos règlements. Il peut également aider à la rédaction de demandes d'évocation, d'appuis de réserves et de courriers officiels, afin de mieux accompagner les clubs tout en réduisant le volume de sollicitations adressées au district.
3. **Un service instructeurs** qui met à disposition une plateforme sécurisée pour accompagner l'instruction des dossiers disciplinaires : analyse des pièces, aide à la rédaction automatique des procès-verbaux, structuration des éléments du dossier et production d'un avis juridique consultatif. La décision reste bien entendu humaine, mais le travail préparatoire est considérablement fluidifié et sécurisé.

L'objectif n'est pas de remplacer les commissions, les élus ou les services administratifs. L'objectif est de leur donner des outils modernes pour travailler plus vite, avec plus de confort, plus de traçabilité et moins de risques d'erreur

Au niveau informatique et règlementaire, le DSF n'utilisera que les outils validés par la FFF.

- **De Monsieur Arnaud DEVISME, du 14/05/26.**

Sollicitation pour devenir délégué officiel du DSF.

La candidature est refusée par les membres du Comité Directeur.

Finances

- **Échéanciers clubs**

Envoi réalisé ce jour à l'ensemble des clubs pour la régularisation de leur solde au 15 juin.

Pour tout échéancier, il faudra solliciter le Trésorier Général du DSF.

- **Point sur la fin de saison et les achats à prévoir**

Réunion la semaine passée avec le comptable. Le bilan au 31 mars présage un résultat à 0 voire légèrement négatif.

Le trésorier précise qu'il n'aura plus d'achat d'équipement validé d'ici d'ici la fin de saison.

- **Dossiers subventions DSF :**

Le dossier ANS a été transmis (voir en amont).

Il reste la convention d'objectif 2026/2027 avec le Conseil départemental de la somme à réaliser.

- **Licences ayant droits**

A partir de la saison 2026/2027, il n'y aura plus de licence « *ayant droit* » pour les membres de commission. Soit les membres devront être licenciés dans un club, soit solliciter une licence individuelle DSF auprès de la LFHF.

La licence ayant droit sera dorénavant uniquement délivrée aux journalistes ou photographes.

Il faudra donc que chaque responsable de commission fasse l'inventaire de ses membres non licenciés. Afin que l'on réalise les demandes adéquates auprès de la LFHF.

Point sur la fin de saison

Championnats

On va terminer dans les temps. Il est resté une journée en seniors, en jeunes et en féminines, 2 pour les vétérans.

Il faut attendre le résultat des différents statuts pour établir le tableau des divisions seniors de la saison prochaine. Vous trouverez ci-dessous le tableau établi sans aucune descente de R3.

Pyramide en 2025/2026			
	Nombre de groupe	Equipes par gpe	Total
D1	2	12	24
D2	3	10	30
D3	4	10	40
D4	5	10	50
D5	6	10	60
D6	4	12	48
			252

Pyramide 2026/2027			
	Nombre de groupe	Equipes par gpe	Total
D1	1	12	12
D2	2	12	24
D3	3	12	36
D4	4	12	48
D5	5	12	60
D6	6	12	72
			252

D1 à 12 à D6 à 12 en 1an avec groupes à 12							
Division	2025-2026	2026-2027	Ecart division supérieure	Accédants division inférieure	Total	Descentes nécessaires	Descente par groupe
D1	24	12	-2	3	25	13	6,5
D2	30	24	10	4	44	20	6,666666667
D3	40	36	16	5	61	25	6,25
D4	50	48	20	6	76	28	5,6
D5	60	60	22	4	86	26	4,333333333
D6	48	72	22		70		
	252	252				112	

La question de l'établissement des 2 groupes Seniors D2 est posée :

- Tirage au sort ou géographique

Le tirage au sort sera maintenu, il est demandé à Philippe FOURE de transmettre une date au plus vite.

Il est rappelé que le Président souhaite que le tableau des accessions et descentes soient transmis aux clubs avant le 30/06/26.

Coupes

Rappel que les fumigènes et portevoix sont interdits durant les finales départementales. A préciser dans le cahier des charges des différentes finales.

- **Coupes de la somme seniors : le 7 juin 2026 à Abbeville.**

Planning des finales :

- **9h00 : Finale du Challenge MICHEL BONNIERE**
 - RC DOULLENS – AMIENS HOSPITALIER
- **11h00 : Finale du Challenge Gilles MARQUETTE**
 - AMIENS AC – FC AILLY SUR SOMME SAMARA
- **14h00 : Finale de la Coupe de la Somme Vétérans à 8**
 - AS ST SAUVEUR – US CAMON
- **14h00 : Finale de la Coupe de la Somme Féminines à 8**

- ENGLEBELMER AF – AS VILLERS BRETONNEUX
- **16h00 : Finale du Challenge Jean Pierre DEMAGNY**
 - OISEMONT SC TEMPLIERS – Vainqueur US MARCHELEPOT / AS QUESNOY LE MONTANT
- **18h00 : Finale du Challenge CRCA**

- **Coupes Jeunes : 6 juin 2026**

Planning des finales :

- **14h00** : Finale U15
- **16h00** : Finale U17
- **18h00** : Finale U18

- **Secteur Amiénois le 14 juin 2026, lieu à définir**
- **Secteur Ponthieu/Vimeu le 14 juin 2026 à St Valéry**
- **Secteur Santerre le 14 juin 2026, à Moreuil**

Commission Ethique

3 dossiers transmis par la Commission Discipline sont à traiter.

Il y a actuellement une problématique de présidence en l'absence temporaire de Magalie, cependant il faut prochainement convoquer la commission pour donner suite aux dossiers.

Réunion Refonte des pratiques jeunes

Dernière réunion ce 19/05/26.

La thématique sera l'arbitrage.

Un bilan sera ensuite transmis à l'ensemble des clubs en expliquant les modifications qui seront apportées dès la saison 2026/2027 pour les pratiques jeunes dans son ensemble.

Réunion Futsal

Possibilité de recréer un championnat loisir pour la saison prochaine.

Les clubs sont volontaires, avec leur équipe réserve. Un seul arbitre officiel serait désigné avec un assistant club futsal (à former). Frais à la charge des deux clubs.

Cependant le président dit qu'il est anormal qu'avec 2 représentants en Ligue, nous n'ayons aucun retour au niveau du Comité directeur. Le président en fera l'écho à

l'intéressé, et souhaite que cela évolue la saison prochaine afin de pouvoir être même de répondre aux clubs, et de continuer de développer le futsal dans la Somme.

Rencontre avec la Métropole

Elle reste à programmer, le Président est dans l'attente d'un retour.

Cependant afin de préparer cette rencontre, Pierrick a réalisé un état des lieux du football sur la métropole, mais également sur l'ensemble du DSF.

Ce document est à disposition de chaque membre en cas de besoin pour divers rdv ou autre.

Rencontre avec le PEFA

Demande de B. FAGNONI pour rencontrer le DSF.

A programmer.

Le Président tient à préciser que le PEFA est du ressort de la région, et que le DSF travaille déjà beaucoup avec le PEFA.

Calendrier des réunions 2026/2027

Réunions de Secteurs

Le Président sollicite les responsables de secteur pour lui transmettre au plus vite les dates prévues.

Réunions de Rentrée D1 à D3

Habituellement organisée avec les clubs de D1 et D2 Seniors, cette réunion annuelle permet au DSF d'informer les clubs des différentes évolutions règlementaires, des obligations statutaires et règlementaires.

La saison prochaine, les clubs de D3 seront invités à participer.

Il propose ensuite d'intégrer la D3 dans le statut des éducateurs, à titre expérimental pour 2026/2027, et officiellement lors de la saison 2027/2028. Par un vote lors de la prochaine AG du DSF :

Vote :

- **Pour : 17**
- **Contre : 1**

Ce point sera donc mis à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale du DSF le 17/10/26.

Réunion régaliennes discipline / appel discipline / juridique / appel juridique

Afin de travailler de concert et qu'il n'y ait pas d'animosité entre les commissions de 1^{ère} instance et d'appel, le Président souhaite qu'une réunion commune soit réalisée avant la reprise de la saison 2026/2027. Il laisse les Présidents de ces commissions s'organiser pour définir une date.

Formation :

Joël LEVECQUE informe les membres de la possibilité de mettre en place une formation « **Réagir face à un conflit** ». Les dates proposées sont les 13 ou 20 juin 2026 de 8h30 à 12h30.

Il faut entre 12 et 16 participants pour que la session se déroule.

Cette formation est à destination des membres du Comité Directeur, des membres des commissions de disciplinaires, juridiques, et des délégués, dans un premier temps.

Les délais étant assez courts, Joël sollicitera Laurence DEMAILLY pour dégager deux autres créneaux en septembre 2026.

Ensuite le Directeur transmettra un google forms afin de recueillir les disponibilités de chacun et arrêtera ensuite les différentes dates.

Ressources humaines : Embauche

Création d'une cellule de recrutement pour l'étude des CV reçus ainsi que pour les entretiens d'embauche pour le Poste de Conseiller en accompagnement des clubs. 24 candidatures actuellement répertoriées.

L'étude des dossiers se fera ce 19/05/26 à 14h00 avec Joël LEVECQUE, Didier BARDET, Pascal TRANQUILLE, et le Directeur du DSF.

Il s'agira de transmettre une première liste à la LFA qui nous donnera ou non son aval pour la suite des dossiers sélectionnés. Il est en effet rappelé que la FFF financera à hauteur de 25.000€ ces nouveaux postes, et qu'à ce titre la LFA a un droit de regard et d'orientation sur les profils des candidats.

Il faudra ensuite préparer :

- Un questionnaire pour les entretiens
- Définir la durée entretien
- Définir la date des entretiens
- Prévoir une réunion de débriefing pour le choix final

Événementiel

- **Match EDF Lille et coupe du monde :**
 - Match du 8 juin 2026 à Lille, sollicitation de 10 places pour les partenaires plus 5 membres du CD pour les accompagner.
 - Sollicitation du Président pour réunir les membres de commission du DSF au CTFD à Amiens pour l'un des matchs de l'équipe de France. Le match sera suivi d'une collation. Il souhaite ainsi remercier les bénévoles qui oeuvrent pour le développement du Football départemental au service du District, en plus de leurs missions clubs.
- **AG AUTOMNE :**

Ce sera le 17/10/26 à l'auditorium du CRCA.

Sylvie en profite pour solliciter les responsables de commission afin qu'ils lui transmettent au plus vite leurs rapports d'activité.

- **Retour soirée des bénévoles :**

Pour la saison prochaine, il sera proposé deux tirages afin dissocier les membres des clubs et les membres de commission selon les dotations proposées.

Souhait également que chaque membre de commission puisse venir accompagner de la personne de son choix. Validé.

Parole aux membres :

Pascal TRANQUILLE :

Pascal évoque les propositions émises par le Conseil consultatif des clubs mis en place par la FFF :

- Péréquation pour tous les arbitres
- Arbitrage la première saison uniquement sur son club à domicile.
- Plus de mutation HP
- Qualification immédiate des licences
- Rétribution d'une partie des coût des mutations au club quitté
- Indemnité de préformation dès les U8/U9

Il informe ensuite les membres qu'un nouveau sondage sur le baby ballon sera lancé par la FFF car une expérimentation est prévue sur la saison 2026/2027

Emmanuel BOISSIER :

Avant de débiter son intervention, il diffuse une vidéo retraçant la première édition du « FOOT AUTREMENT » qui s'est déroulée le 12 mai 2026.

Il remercie Florian RINGUET et Pierrick SAUVAL pour la réalisation de la vidéo, à l'Amiens SC pour tout l'aspect logistique, ainsi que l'ensemble des participants et encadrants. Environ 1.000 enfants présents du CE2, en passant par les collégiens, les sections féminines, les sections futsal, les Sections Sportives, les ITEP et IME, et la Sélection Sport Adapté de la Somme.

- Les maîtres mots de cette journée étaient l'inclusion, l'insertion, le plaisir, au travers d'une pratique ludique du football

Grosse réussite pour une première édition. Félicitations transmises également par Pascal et Didier à Emmanuel pour le travail réalisé. Ce fut une très belle journée.

- Cliquer sur le lien ci-après pour voir la vidéo : [Lien de la vidéo](#)

Emmanuel souhaite que cet évènement crée du lien à long terme entre les écoles présentes et leur club de rattachement.

Il informe ensuite les membres du choix de l'alternant la saison prochaine.

Antonio DOS SANTOS, FA :

Problématique des tournois homologués ou non durant une journée de prévue au calendrier Foot Animation.

Les clubs qui se sont engagés en tournois doivent obtenir l'aval du club adverse pour décaler leurs rencontres. Le service administratif ne validera aucune dérogation sans l'accord des deux clubs.

Il y a une nécessité de travailler différemment dans le processus de validation des tournois pour la saison prochaine. Pascal propose que ce soit du ressort de Loïc PINCHINAT qui gère l'ensemble des compétitions du DSF.

Jean François DEBEAUVAIS :

RAS pour le moment mais il s'attend à une fin de saison difficile, au niveau de la Commission d'Appel Juridique.

Il souhaite, afin d'optimiser les délais de traitement des dossiers éventuels d'appel, une mise en ligne des derniers PV de juridique plus rapide (sous 4 jours serait l'idéal).

Jean Christophe FAVEREAUX, CAS :

Satisfait qu'aucune finale ne se déroule le 13/06/26, jour de la RG de la CAS et de l'AG de l'UNAF.

Couverture de la D4 voir D5 selon les week-ends depuis un mois.

7 arbitres candidats à l'examen de ligue.

Amaury JANVIER, candidat pour être arbitre fédéral.

Martial THUILLIER,

Problématique de la multitude de forfaits en jeune dès le vendredi soir, jusqu'au samedi midi.

Ce qui pose indirectement des soucis à certains arbitres pour atteindre le nombre de match adéquat pour couvrir le club.

Philippe FOURE,

D'avis pour augmenter le coût des forfaits, surtout en fin de saison. Une recrudescence de forfait depuis 3 semaines...

Les décisions du Comité directeur du DSF sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel Affaires Générales dans un délai de 7 jours, à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions édictées par l'article 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF, à juridique@lfhf.fff.fr ou contentieux@lfhf.fff.fr

Prochaine réunion sur Convocation.

Le Président, Pascal TRANQUILLE



Le Secrétaire Générale, Sylvie SILVESTRE

